

Rapport d'activité 2023

*Ensemble,
participons à la gestion de l'eau et à la valorisation du territoire*



Ruisseau du Blanc à Chambretaud (85)



Mesdames, Messieurs, chers collègues,

L'eau est au coeur des préoccupations de tous. Les conséquences du changement climatique sont bien présentes. La sécheresse de 2022 a offert à la question de l'eau, une place de choix dans le débat public. Après cette sécheresse notable, l'année 2023 a été plus clémente mais avec une succession d'intempéries observée à partir de la mi-octobre.

Cela a été positif pour le niveau des cours d'eau et de la majorité des réserves souterraines. Pour autant, l'obligation de sobriété de nos usages doit rester une priorité.

Les acteurs du monde de l'eau, dont nous faisons partie, sont engagés depuis longtemps dans la préservation de l'eau et des milieux aquatiques. À tous les niveaux, des actions exemplaires sont à mettre en avant. Elles témoignent de la responsabilité que nous prenons pour faire de nos territoires des exemples de résilience aux effets du changement climatique ; que cela soit en matière de gestion intégrée de l'eau, de formation des élus, de travaux milieux aquatiques, d'accompagnement des agriculteurs dans l'évolution de leurs pratiques qu'en matière de valorisation et sensibilisation des plus jeunes...

Avec la Commission locale de l'eau et les financeurs publics (Europe, Agence de l'eau Loire Bretagne, Région Pays de la Loire, Région Nouvelle-Aquitaine, Départements : Deux-Sèvres, Loire-Atlantique, Maine-et-Loire, Vendée) qui nous permettent de mener à bien nos missions, l'Établissement Public de la Sèvre Nantaise tient une place importante pour guider et accompagner les opérateurs locaux.

Cette synthèse illustrée vise à mettre en avant les principales actions qui ont fait l'activité de notre Établissement en 2023. Je vous en souhaite une bonne lecture !

Jean-Paul Brégeon

Président de l'Établissement Public Territorial
du Bassin de la Sèvre Nantaise

Sommaire

- 1 Le bassin versant de la Sèvre Nantaise et l'Établissement Public Territorial de Bassin..... p. 4
- 2 Le SAGE et ses programmes d'actions..... p. 7
- 3 Les actions menées en 2023..... p. 11
- 4 Vie et fonctionnement de la structure..... p. 28

2023

Quelques faits marquants



Février 2023 Forum agricole « Avec le pâturage, j'y gagne ! »

Les agricultrices et agriculteurs du bassin versant du Longeron ont répondu présents au premier forum agricole de l'Établissement Public de la Sèvre Nantaise. Deux experts, Luc Delaby et Catherine Roffet ont éclairé l'assistance par des conseils et des renseignements sur le pâturage.



Mars 2023 Journée Mondiale de l'Eau

L'Établissement Public de la Sèvre Nantaise était présent, aux côtés de Vendée Eau, à l'usine d'eau potable de la Bultière, afin d'expliquer et présenter aux visiteurs ses actions sur cette partie du bassin versant.



Septembre 2023 Inauguration des panneaux d'interprétation du projet Life Revers'Eau

Destinés à valoriser le patrimoine sur les sentiers de randonnée et à sensibiliser le grand public aux enjeux liés à l'eau, le parcours intitulé « Des ronds dans l'eau » a été inauguré à Saint-Georges-de-Montaigu (85) (lire p.25)



Octobre 2023 Travaux milieux aquatiques

Avant la saison hivernale, les techniciens de rivière sont à pied d'oeuvre pour mener les travaux de restauration de cours d'eau et de zones humides sur le bassin versant de la Sèvre Nantaise. Ici, sur le ruisseau de la Cacaudière, secteur des ruisseaux à potentiels salmonicoles, 2,8 km linéaires de restauration morphologique ont été réalisés.



Octobre 2023 Formation Renaturation dans le coeur de nos bourgs

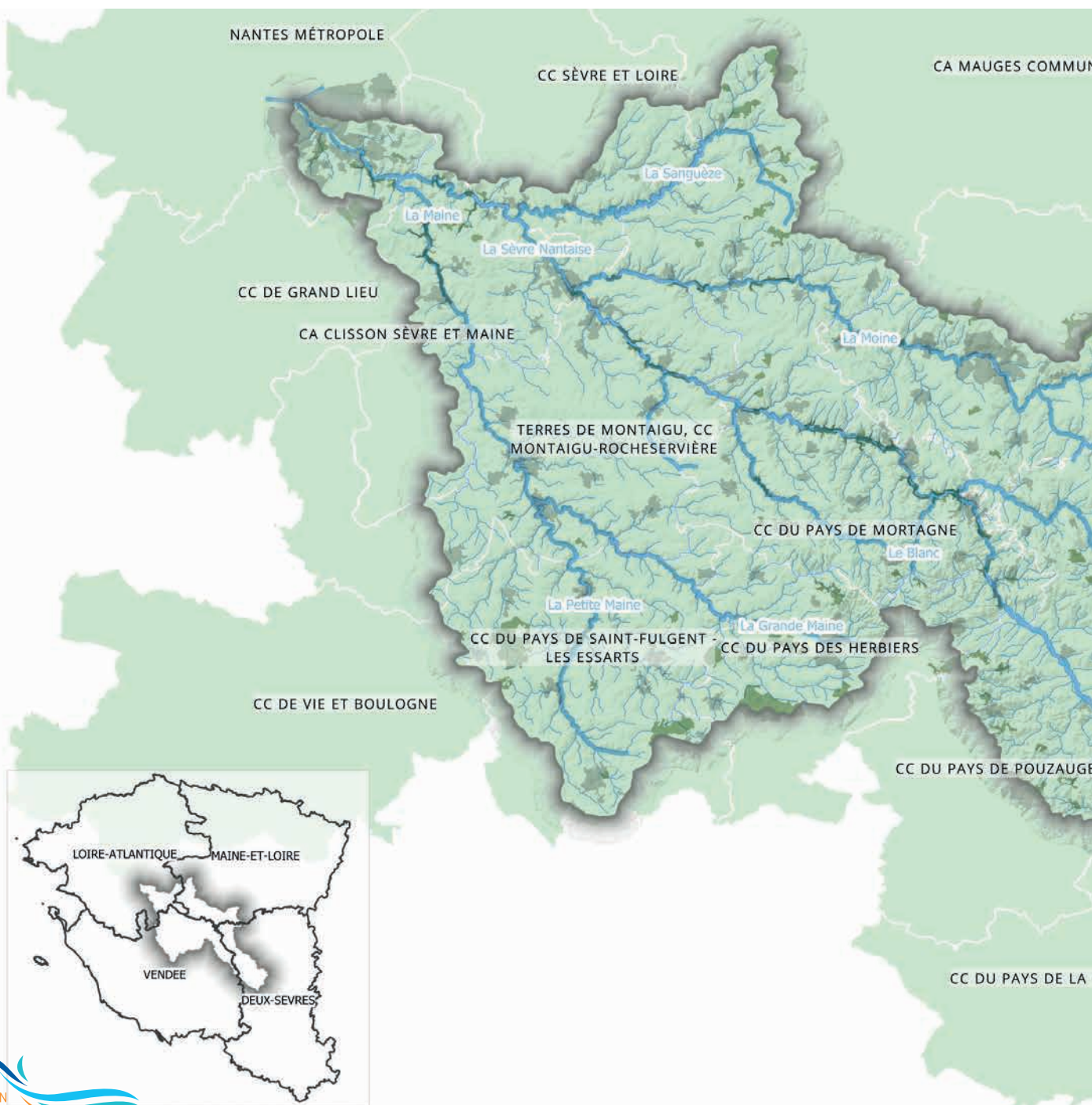
Plus d'une centaine d'élus et d'agents des collectivités étaient présents à cette demi-journée de formation, organisée par l'EPTB de la Sèvre Nantaise à Saint-Hilaire-de-Loulay (85), dédiée à la Gestion Durable des Eaux Pluviales (GDEP), le zéro phyto, la flore spontanée, les gazons, etc. (Lire p.16)



Octobre 2023 Remise du prix « Trophée de L'Eau 2023 »

Sentiment de satisfaction du travail accompli et de reconnaissance ressenti par les agents de la Sèvre Nantaise lors de la remise d'un « Trophée de l'Eau 2023 » par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne pour l'opération de restauration et de valorisation de l'Ouin et de ses zones humides sur la commune de La Petite Boissière (79). Avec une mention spéciale « changement climatique ». (Lire p.27)

1 Le bassin versant de la Sèvre Nantaise et l'Établissement Public Territorial de Bassin



En 2023, les quatre départements sont à nouveau présents aux côtés des 14 EPCI membres du bassin versant.



Le territoire en chiffres

2 300 km
de cours d'eau

2 350 km²
surface de
bassin versant

340 762
habitants

L'EPTB de la Sèvre Nantaise en chiffres

5
comités
syndicaux

68
délibérations
prises en 2023

Les membres au 1^{er} janvier 2024

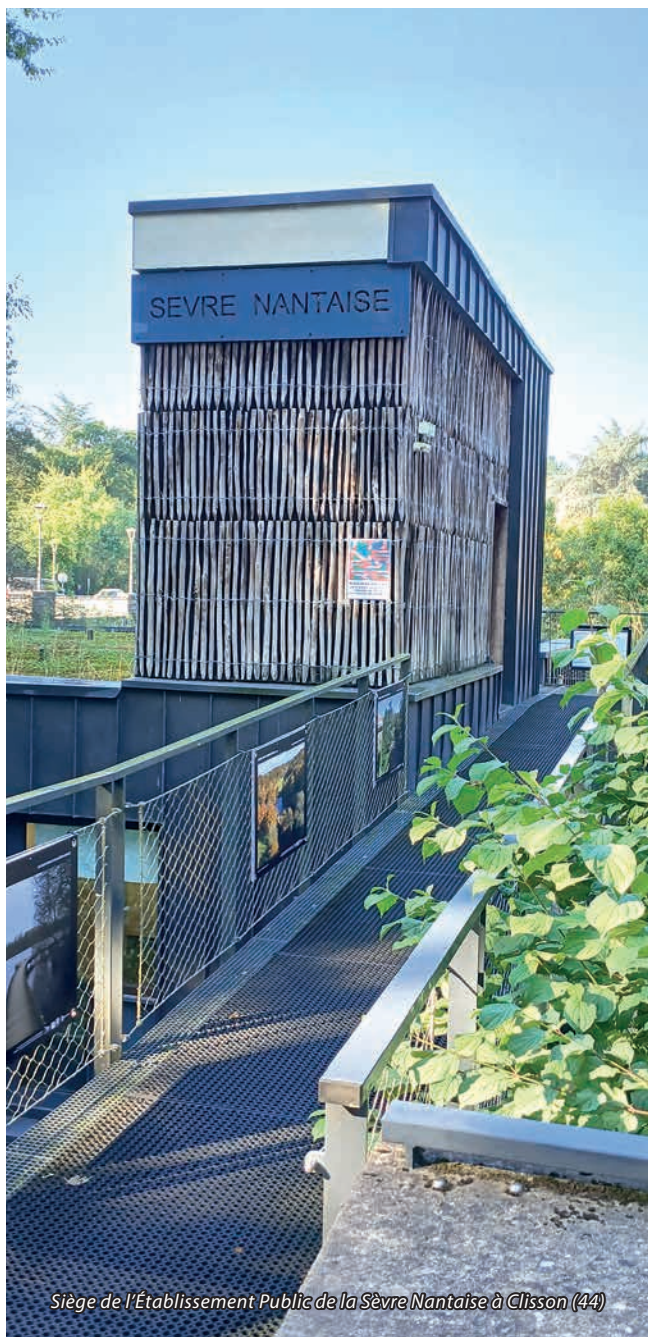
Départements : Deux-Sèvres, Loire-Atlantique, Maine-et-Loire, Vendée

Communautés de communes ou d'agglomération :

Agglomération du Bocage Bressuirais, CC du Pays de la Châtaigneraie, Cholet Agglomération, CA Clisson Sèvre et Maine agglo, CC du Pays de Saint-Fulgent - Les Essarts, CC du Pays des Herbiers, CA Mauges communauté, Terres de Montaigu CA, CC du Pays de Mortagne-sur-Sèvre, Nantes Métropole, CC Parthenay-Gâtine, CC du Pays de Pouzauges, CC Sèvre et Loire, CC Val de Gâtine

Commune : Beugnon-Thireuil

www.sevre-nantaise.com/qui-sommes-nous/acteurs-eau-bassin-sevre-nantaise



Siège de l'Établissement Public de la Sèvre Nantaise à Clisson (44)

1978

Création de l'association de la Sèvre Nantaise et de ses affluents (ASNA)



1985

Création de l'Institution Interdépartementale du Bassin de la Sèvre Nantaise (IIBSN)



2005

Approbation du 1^{er} SAGE Sèvre Nantaise

2006

IIBSN labellisée EPTB

2013

IIBSN devient syndicat mixte EPTB Sèvre Nantaise



2015

Approbation du SAGE Sèvre Nantaise révisé

2018

Adhésion des EPCI à l'EPTB de la Sèvre Nantaise pour mettre en œuvre solidairement les compétences GEMAPI

+ d'infos sur : sevre-nantaise.com/deliberations

2 Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) et ses programmes d'action





Le SAGE du bassin de la Sèvre Nantaise

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Sèvre Nantaise (SAGE), approuvé par arrêté préfectoral en 2015, est mis en œuvre sur le bassin versant par l'ensemble des acteurs de l'eau.

Qu'est-ce-qu'un SAGE ?

Le **Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux** (SAGE) est un outil de planification visant la gestion équilibrée et durable de la ressource en eau. Ce document stratégique est la déclinaison locale du SAGE qui est établi à l'échelle d'un grand bassin hydrographique. Il vise à concilier les différents usages de l'eau (eau potable, industrie, agriculture) et la protection des milieux aquatiques, en tenant compte des spécificités du territoire.

Le SAGE planifie, recommande et encadre. C'est sur la base de cette stratégie que des actions sont conduites par l'ensemble des acteurs (EPTB de la Sèvre Nantaise, collectivités locales, associations, chambres consulaires, acteurs agricoles, etc).

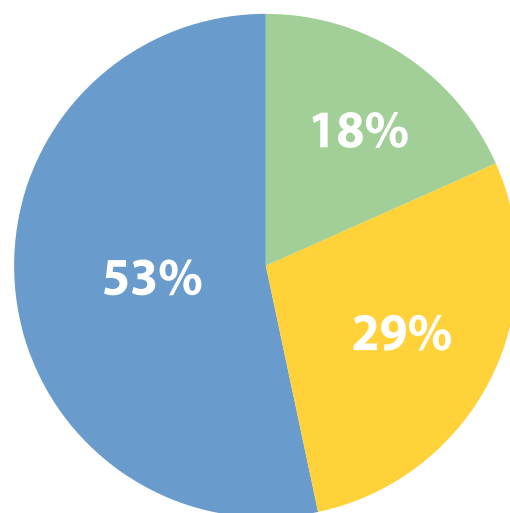
Le SAGE est élaboré collectivement par les acteurs de l'eau du territoire, regroupés au sein d'une Commission Locale de l'Eau (CLE).

La Commission Locale de l'Eau (CLE) du SAGE de la Sèvre Nantaise est composée de **60 membres répartis en 3 collèges** :

- Collège n°1 des représentants des collectivités et de leurs groupements (**32 membres**)
- Collège n°2 des représentants des usagers, propriétaires fonciers, organisations professionnelles et associations (**17 membres**)
- Collège n°3 des représentants de l'État et des établissements publics (**11 membres**)

Qu'est-ce-qu'une CLE ?

Validée par le Préfet, la **Commission Locale de l'Eau**, véritable parlement local de l'eau, est un organe de concertation et de mobilisation des différents acteurs de l'eau du bassin versant. Constituée de trois collèges représentatifs, elle est chargée de l'élaboration, de la mise en œuvre et du suivi du **SAGE**.



La composition de la CLE du SAGE de la Sèvre Nantaise

Chiffres clés





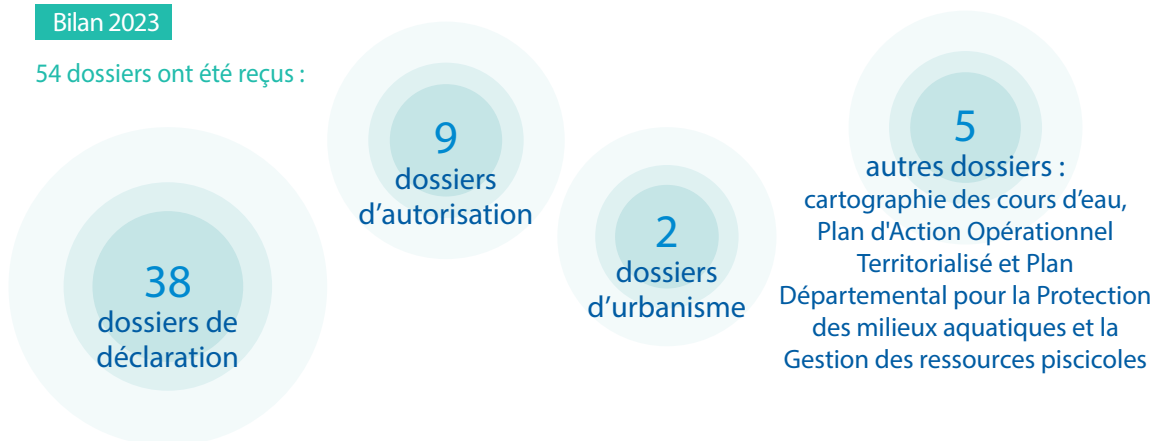
Réunion de la CLE du SAGE de la Sèvre Nantaise à Cholet le 21 mars 2023

Les dossiers sont soumis à l'avis ou à l'information de la CLE

Depuis l'approbation du SAGE, les projets soumis à autorisation ou déclaration au titre de la loi sur l'eau sont transmis à la CLE pour information ou avis conformément à l'article 6 du Décret du 29 mars 1993.

Bilan 2023

54 dossiers ont été reçus :









Mise en œuvre du SAGE

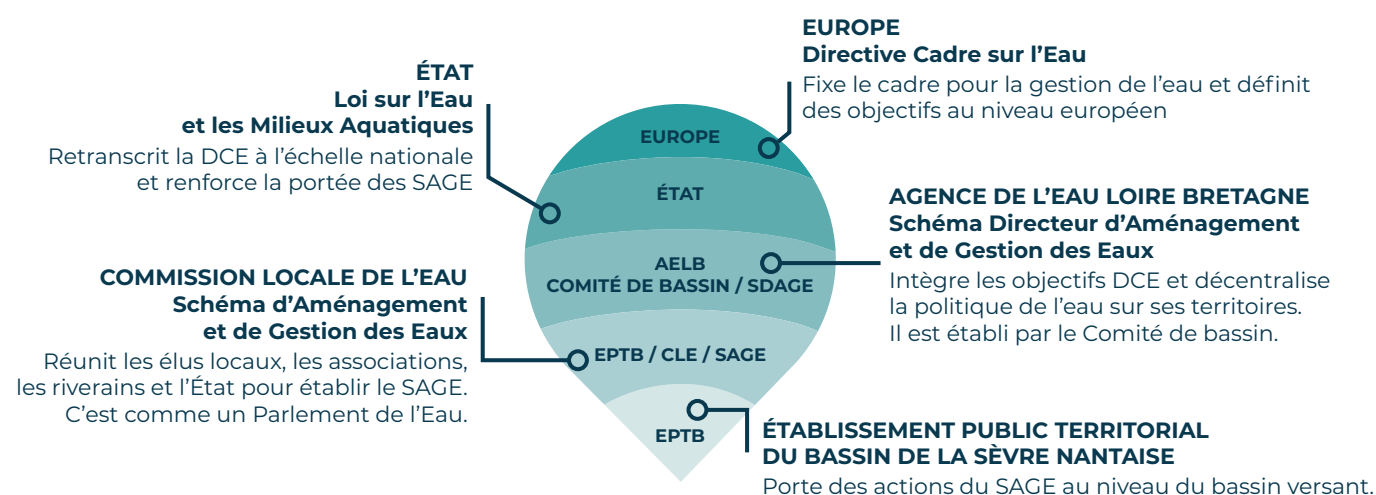
L'Établissement public de la Sèvre Nantaise est la structure porteuse du SAGE.

Il l'anime et suit sa mise en œuvre.

Il n'a pas vocation à se porter maître d'ouvrage de l'ensemble des actions inscrites dans le SAGE.

Les six enjeux du SAGE :

-  **Amélioration de la qualité de l'eau**
-  **Gestion quantitative de la ressource en eau**
-  **Réduction du risque d'inondation**
-  **Amélioration de la qualité des milieux aquatiques**
-  **Valorisation de la ressource en eau et des milieux aquatiques**
-  **Organisation et mise en œuvre**



Le Contrat Territorial Eau de la Sèvre Nantaise

La mise en œuvre du SAGE de la Sèvre Nantaise se fait notamment au travers du Contrat Territorial Eau (CT Eau) de la Sèvre Nantaise. Des territoires prioritaires d'intervention pour la période 2021-2026 ont été identifiés dans la stratégie d'action :

- › Les sources de la Sèvre Nantaise.
- › Les ruisseaux à potentiel salmonicole
- › Le Blanc
- › La Grande Maine amont
- › l'Ouin
- › Le Trézon
- › La Moine amont

L'année 2023 a permis avec les 25 maîtres d'ouvrage et les 7 financeurs de faire un bilan intermédiaire qui a conduit à préciser la programmation 24-26 au regard du retour d'expérience.

3 Les actions menées en 2023



Les actions menées en 2023

Améliorer la qualité de l'eau

Améliorer nos connaissances

Le suivi de la qualité de l'eau

Dans la continuité des années précédentes, l'Établissement Public de la Sèvre Nantaise a missionné en 2023 le laboratoire Inovalys pour analyser la qualité de l'eau sur certains cours d'eau en complément des suivis réalisés par les autres opérateurs. Ces suivis permettent de comparer l'état avant/après sur les zones de travaux et de disposer de suivis stables dans le temps sur une série de points identifiés dans le SAGE.

En 2023, l'EPTB a réalisé un suivi macro et micropolluants sur 18 stations pour un total de près de 200 prélèvements.

 + d'infos sur : <https://www.sevre-nantaise.com/observatoire/theme/qualite-de-l-eau>

Bilan de qualité en 2023

	Phosphore total	Nitrates	Carbone organique	Cumul des pesticides
Sèvre Nantaise à Saint-Jouin-de-Milly	Orange	Vert	Orange	Jaune
Sèvre Nantaise à Saint-Malo-du-Bois	Jaune	Vert	Orange	Orange
Sèvre Nantaise à Clisson	Jaune	Jaune	Jaune	Vert
Sèvre Nantaise à Vertou	Orange	Jaune	Orange	Rouge
Petite Maine à Montaigu-Vendée	Rouge	Jaune	Rouge	Rouge
Grande Maine à Montaigu-Vendée	Jaune	Orange	Rouge	Vert
Maine à Château-Thébaud	Rouge	Jaune	Orange	Orange
Moine à Gétigné	Orange	Vert	Orange	Orange
Ouin à Mauléon	Orange	Jaune	Orange	Jaune
Sanguèze au Pallet	Orange	Vert	Orange	Orange

Pour les nitrates

- Respect des objectifs 25 et 50 mg/L
- Respect de l'objectif 50, non respect de l'objectif 25 mg/L
- Non respect de l'objectif 50 mg/L

Pour les autres paramètres

- Respect de l'objectif
- 10 à 40 % de non respect
- 40 à 80 % de non respect
- + de 80% de non respect
- Pas de suivi

Zoom sur les polluants éternels

Face aux préoccupations croissantes autour des per- et polyfluoroalkylées, plus connus sous le nom de PFAS ou « polluants éternels », l'équipe de l'Établissement Public de la Sèvre Nantaise a constitué une série d'indicateurs de l'état des connaissances actuelles concernant ces molécules et leurs suivis dans les cours d'eau.

Des études plus approfondies seront réalisées en 2025.

Les indicateurs biologiques

En complément des analyses physico-chimiques, des indicateurs biologiques (IPR* et I2M2*) sont également mis en oeuvre sur les zones de travaux et sur certaines masses d'eau classées prioritaires pour l'amélioration des connaissances.

Pour de nombreux petits cours d'eau (Maingot à Cugand, Benet à Torfou, Vrignon à Saint-Aubin-des-Ormeaux) ou zones en amont de cours d'eau (le Blanc à Chambretaud), ces indicateurs mettent en évidence l'absence complète de poissons liée à des problématiques de :

- qualité de l'eau,
- artificialisation des milieux,
- étiages sévères et répétés (absences d'écoulement en été, voire absence totale d'eau).

*IPR : L'Indice Poissons Rivière est un indicateur biologique basé sur l'examen des populations de poissons présentes dans les cours d'eau. Cet indicateur traduit la qualité des eaux et le niveau d'artificialisation des cours d'eau.

*L'Indice Invertébrés Multi-Métriques (I2M2) permet d'évaluer la qualité d'un cours d'eau.

Chiffres clés

15
indices poissons
rivière (IPR)

18
indices invertébrés
multi-métriques
(I2M2)

 + d'infos sur : www.sevre-nantaise.com/observatoire/indicateurs-biologiques-indice-poissons-riviere-ipr

Bilan 2023 du suivi des cyanobactéries

L'EPTB de la Sèvre Nantaise poursuit le suivi historique sur la Moine et l'aval de la Sèvre Nantaise, mais aussi ponctuellement, en cas de blooms, sur d'autres rivières pour l'identification des espèces sélectionnées.

L'année 2023 fut une année moins chaude que la précédente et ne montre pas de déficit pluviométrique sur la période de septembre 2022 à mai 2023 en comparaison aux années précédentes.

Globalement, les rivières ont été moins impactées par les cyanobactéries planctoniques cet été-là mais les nouvelles observations ont montré une forte présence de benthiques sur l'axe Sèvre aval.

À noter : le suivi 2023 n'inclut pas de mesures de toxines ou de détections de cyanotoxines in situ.



Prélèvement d'eau pour analyse

Chiffre clé

5
stations
de suivi*

- › **Détection de biofilms** (cyanobactéries benthiques) avec **risque neurotoxique** sur : Clisson, Gétigné, Tiffauges et Mortagne-sur-Sèvre.
- › Présence de **cyanobactéries benthiques** dans des échantillons d'eau sur la Sèvre Nantaise.

*La Moine à Cholet, Roussay et Clisson - La Sèvre nantaise à Clisson et Vertou.

Réseau d'observations visuelles des blooms de cyanobactéries



Chiffres clés

22 personnes ont été formées notamment sur la reconnaissance des cyanobactéries benthiques pour inclure ce groupe dans la surveillance visuelle réalisée.

28 observateurs actifs (+4 /2022)

72 stations (+20 /2022)

950 relevés (+168 /2022)

Mutualisation

Nouveautés autour de Sysma

Ce logiciel open-source, conçu et développé en interne par l'équipe de l'EPTB, est aujourd'hui utilisé par de nombreuses structures de bassin du grand ouest.

22 structures réunies pour la première édition des Sysma Day

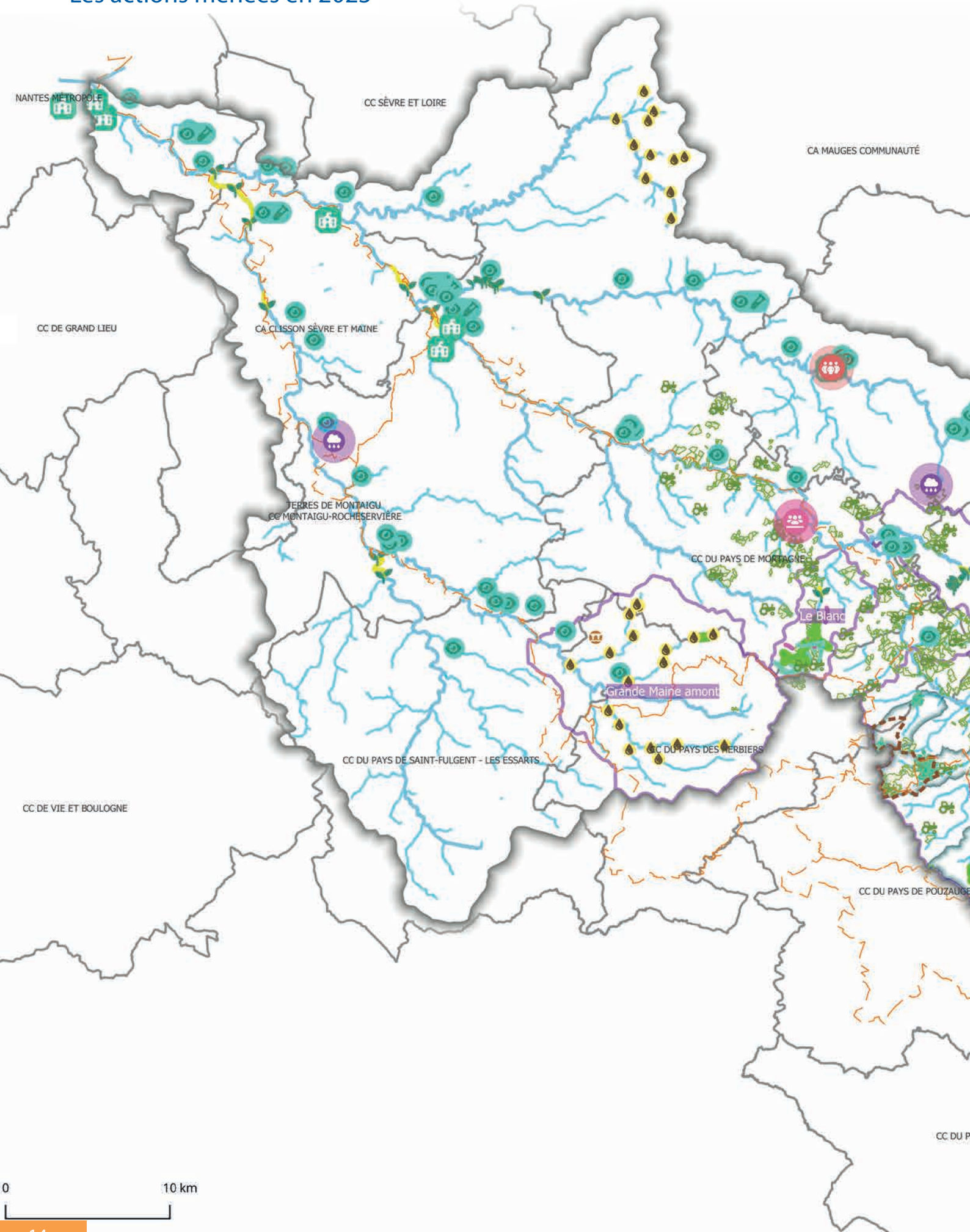
L'EPTB de la Sèvre Nantaise a organisé le 30 mars 2023 une journée de rencontres et d'ateliers autour de l'outil Sysma. Cette journée a permis aux participants de découvrir et d'approfondir leurs connaissances sur l'outil.

Un nouveau mode « hors ligne »

Développée avec l'appui d'un stagiaire du programme « BlueHats Semester Of Code » de la Direction Interministérielle du Numérique, la version 4 de Sysma, finalisée en mai 2023, comprend désormais un mode hors ligne permettant la saisie d'informations sur le terrain, y compris en zone blanche (hors couverture mobile).








Les actions menées en 2023










Suivis

-  10 stations de suivi de la qualité de l'eau (+ 8 points nodaux)
-  18 suivis biologiques des invertébrés (I2M2)
-  15 suivis biologiques des poissons (IPR)
-  72 stations de suivi visuel des cyanobactéries
-  7 stations de suivi « labo » des cyanobactéries



Gestion quantitative

-  12 stations d'évaluation des débits biologiques
-  30 stations de suivi des écoulements




Pollutions non agricoles

-  Cycle de formations des paysagistes (2 journées)
-  2 Conférences formation GIEP
-  2 rencontres du groupe « assainissement »


Actions agricoles

-  124 Exploitations diagnostiquées
-  9 415 hectares de surfaces engagées en MAEC 2023

Milieux aquatiques

-  16,3 km de restauration morphologique
-  3,6 km d'installation de clôtures
-  25,8 km d'interventions sur plantes envahissantes

Limitations de transfert

-  Limitations de transfert : 3,5 km de plantations et 5,3 ha d'agroforesterie

Valorisation

-  Convention d'entretien du GRP

Sensibilisation des acteurs à la Gestion Durable des Eaux Pluviales (GDEP)

Une demi-journée dédiée à la renaturation des cœurs de bourg

Pour parler des enjeux de la GDEP mais aussi et surtout des solutions possibles sur le terrain, l'EPTB de la Sèvre Nantaise a organisé une demi-journée à l'attention des élus et techniciens des collectivités le 3 octobre à St-Hilaire-de-Loulay, commune de Montaigu-Vendée.

Cet événement est le fruit d'une collaboration étroite entre le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'Environnement de Vendée (CAUE 85), la commune de Montaigu-Vendée et l'EPTB de la Sèvre Nantaise.

Au travers d'interventions en salle puis d'une visite sur le terrain dans le parc du Pré-Gestin, il s'agissait de parler collectivement des solutions possibles, au cœur des bourgs, pour favoriser les trames bleues, vertes et brunes, infiltrer les eaux de pluie, développer la biodiversité, etc.

Arnauld Delacroix, de l'Agence Talpa, a apporté son expertise et ses retours d'expériences sur la renaturation. Il a utilisé des exemples concrets, impressionnants visuellement par la qualité paysagère des aménagements réalisés.



Évènement renaturation

Chiffre clé

102
personnes
présentes

Pollutions diffuses non agricoles et gestion de l'eau

Accompagnement des paysagistes

Objectifs

- › Améliorer la qualité de l'eau et la gestion quantitative en formant les professionnels paysagistes de la conception des espaces à leur entretien en intégrant tous les enjeux « eau » et dans une moindre mesure « biodiversité ».

Les paysagistes professionnels du bassin, situés sur les secteurs prioritaires du Contrat Territorial Eau, ont participé à des animations ponctuelles et thématiques. L'objectif était de les former et de les sensibiliser sur les modalités de création et d'entretien des jardins de demain en intégrant les enjeux environnementaux (pesticides, quantité d'eau, ruissellement, biodiversité, ...).

En collaboration avec la Chambre de Commerce et d'Industrie du Maine-et-Loire, précurseur dans ce type d'action en lien avec la Charte « Objectif Zéro Pesticide », plusieurs demi-journées techniques sur différentes thématiques ont été organisées :

- › le zéro phyto,
- › la reconnaissance de la flore spontanée,
- › le gazon (modalités d'implantation et d'entretien en zéro phyto),
- › la reconnaissance et la « gestion » des espèces végétales envahissantes en cas de présence.

Par ailleurs, un premier diagnostic en entreprise a été réalisé sur l'ensemble de l'année.

Cette action s'est inscrite en complémentarité avec les projets portés localement par l'organisation des artisans des Travaux Publics (CNATP) de Vendée et par l'Agglomération du Choletais.



Formation paysagistes

Chiffres clés

1
demi-journée
sur la gestion
de l'eau pluviale

2
demi-journées
sur la prévention
et la lutte contre
les espèces exotiques
envahissantes

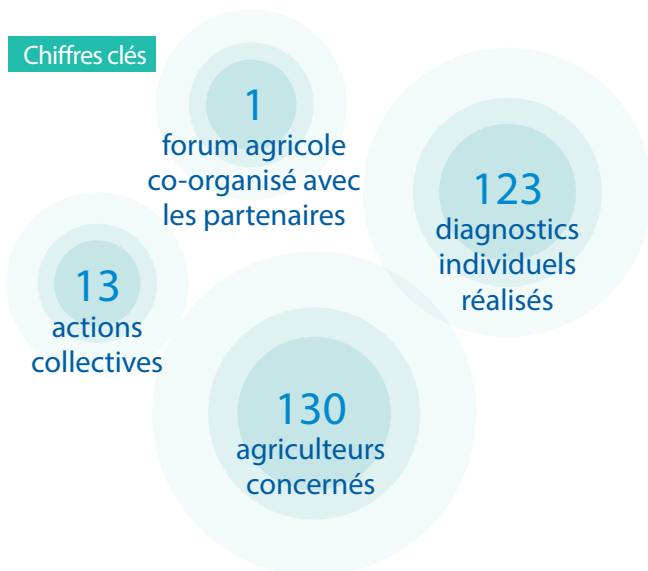
Programme de lutte contre les pollutions diffuses d'origine agricole sur le bassin versant du Longeron

Les actions individuelles et collectives

Objectifs

- Sensibiliser, former les agriculteurs à de nouvelles approches avec les actions collectives
- Apporter du conseil individuel pour accompagner les évolutions de pratiques.

Chiffres clés



Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC)

À partir de 2023, de nouveaux cahiers des charges sont proposés aux agriculteurs situés en amont du bassin versant du Longeron.

Les MAEC font partie de la PAC (Politique Agricole Commune) avec un pilotage par l'EPTB de la Sèvre Nantaise localement. Cette année a été marquée par une forte mobilisation pour ces mesures notamment pour les exploitants qui étaient déjà engagés par le passé et qui souhaitaient aller plus loin. Les demandes n'ayant pas encore été traitées par les services de l'État, leur nombre final n'est pas connu.

Chiffres clés



Communication et sensibilisation

Il est important de sensibiliser et informer tant les agriculteurs que les acteurs du territoire. C'est pourquoi, divers outils de communication ont été réalisés :

- 7 articles sur le site internet, dédiés aux actions de lutte contre les pollutions
- 1 lettre agricole Pact'eau (#3), sortie avec un dossier autour de la notion du bon état des cours d'eau et diffusée à 1 200 agriculteurs du territoire prioritaire.

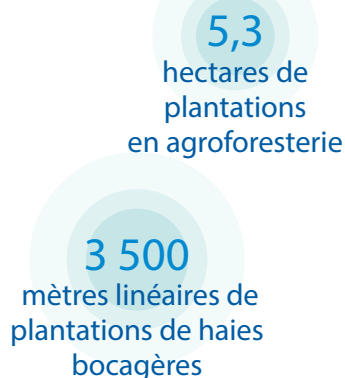


L'action spécifique « Plan de limitation de transferts de pollution »

Afin de limiter les transferts de pollution et ainsi améliorer la qualité de l'eau, l'EPTB de la Sèvre Nantaise met en place un Plan de Limitation de Transfert des Pollutions (PLTP) sur trois territoires prioritaires que sont les bassins versants du Blanc, de l'Ouin et de l'ensemble des cours d'eau dits à potentiel salmonicole. Ce projet s'inscrit en complémentarité des actions engagées auprès des agriculteurs sur leurs pratiques et systèmes et sur les travaux effectués sur les milieux aquatiques.

Concrètement, il s'agit de réaliser des travaux (implantation de haies, zones tampons, mares, agroforesterie, ...) afin de retenir l'eau dans les parcelles agricoles et ainsi favoriser les phénomènes d'auto-épuration et ralentir le cycle de l'eau.

Chiffres clés



Plantations réalisées sur une ferme



Gestion quantitative de la ressource en eau superficielle

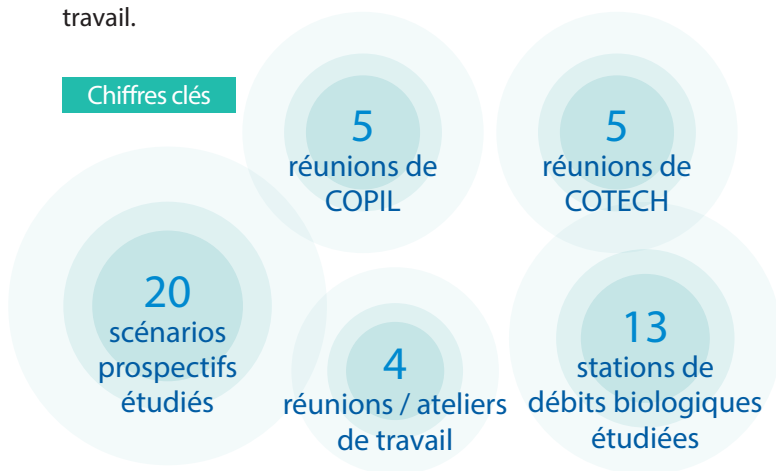
Étude sur la ressource en eau, les milieux et les usages actuels et futurs

Dans le cadre de la mise en œuvre du SAGE, la Commission Locale de l'Eau a inscrit dans sa feuille de route, la réalisation d'une étude HMUC (Hydrologie, Milieux, Usages et Climat). Cette « Étude sur la ressource en eau, les milieux et les usages actuels et futurs » vise à préciser et compléter les actions à mener en faveur d'une gestion durable de la ressource en eau à l'échelle du bassin versant de la Sèvre Nantaise.

Cette étude, menée en partenariat entre l'Établissement Public de la Sèvre Nantaise et l'INRAE, a débuté en septembre 2021.

Cette étude est suivie par de nombreux acteurs avec une organisation bien définie : COFIL, COTECH, Groupe de travail.

Chiffres clés



Objectifs de l'étude

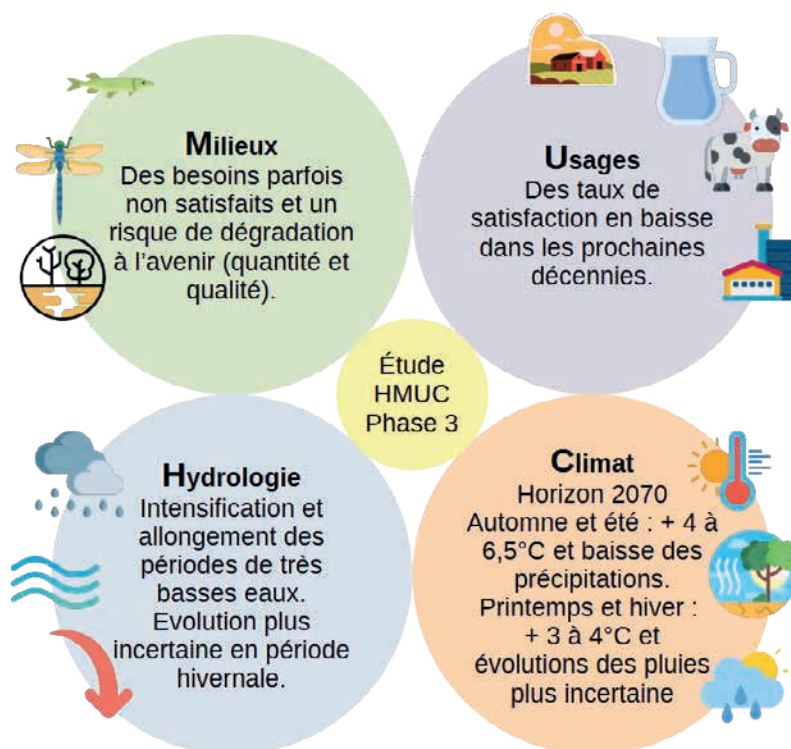
- Améliorer les connaissances concernant la ressource en eau et ses usages actuels et futurs sur le territoire en intégrant les quatre volets : Hydrologie, Milieux, Usages, Climat (HMUC)
- Définir et encadrer les possibilités de prélèvements d'eau sur l'ensemble de l'année
- Réviser les seuils de gestion de crise déclenchant les mesures de restriction des usages de l'eau
- Évaluer les perspectives d'évolution de ces éléments en contexte de changement climatique.

Avancement

Les trois premières phases sont terminées.

L'année 2023 s'est achevée par le lancement d'une consultation du COFIL et du COTECH en lien avec la phase 4 « Quantification des volumes prélevables et programme d'actions ».

Les résultats de la phase 3 sont synthétisés au travers du schéma ci-contre.

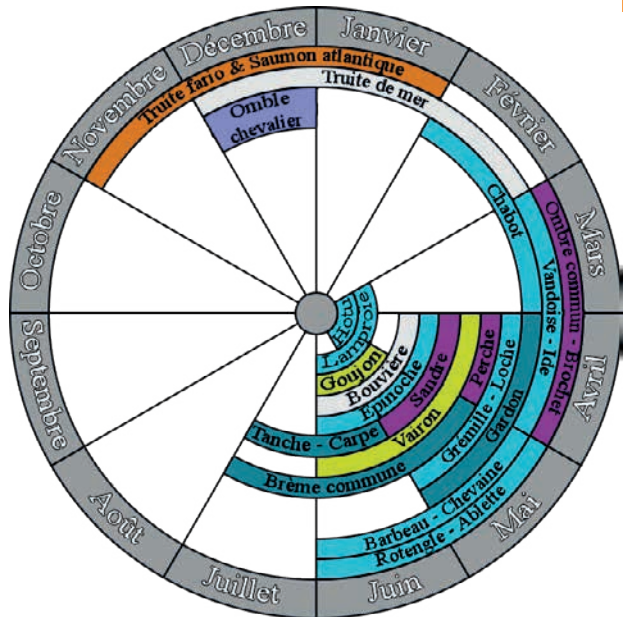


Synthèse des besoins du milieu

Du point de vue des milieux naturels, les analyses produites ont permis de définir les besoins des espèces piscicoles. Ceux-ci sont régulièrement non-atteints dans la situation actuelle sur plusieurs stations.

Ce constat devrait se renforcer dans les décennies à venir, notamment du fait de la baisse des débits dans les cours d'eau en période de basses eaux. A cela s'ajoute l'impact thermique du réchauffement global qui devrait favoriser les espèces préférant les eaux chaudes et calmes au détriment des autres dans les peuplements de poissons. La truite fario semble particulièrement vulnérable dans le bassin de la Sèvre Nantaise car en période chaude, la température dépasse déjà régulièrement l'optimum thermique de cette espèce.

Il est possible d'agir pour limiter la vulnérabilité des poissons au changement climatique en mettant en oeuvre des mesures de gestion relatives à la quantité et qualité de l'eau et à l'hydromorphologie.



Observatoire des écoulements

En 2023, l'EPTB de la Sèvre Nantaise a réalisé des observations d'écoulement selon les modalités « ONDE » (Observatoire National Des Étiages). En complément des relevés réalisés par les services de l'Office Français de la Biodiversité sur les 15 stations officielles ONDE, l'EPTB de la Sèvre Nantaise a suivi, entre début juin et fin octobre :

- 11 stations situées sur l'amont du bassin versant de la Sanguèze
- 18 stations situées sur l'amont du bassin versant de la Grande Maine.



Station d'observation d'écoulement d'un cours d'eau (bassin versant de l'Ouin)

Ces investigations bancarisées par l'EPTB permettent d'améliorer les connaissances « quantité » sur certains secteurs sensibles à l'étiage, notamment en lien avec les premiers éléments de conclusion de l'étude Hydrologie - Milieux - Usages - Climat.

Ces observations réalisées sur les têtes de bassin versant sont en effet complémentaires du réseau État de suivi des débits qui s'appuie sur des stations hydrométriques positionnées plus en aval sur des cours d'eau majeurs.



Améliorer la qualité des milieux aquatiques

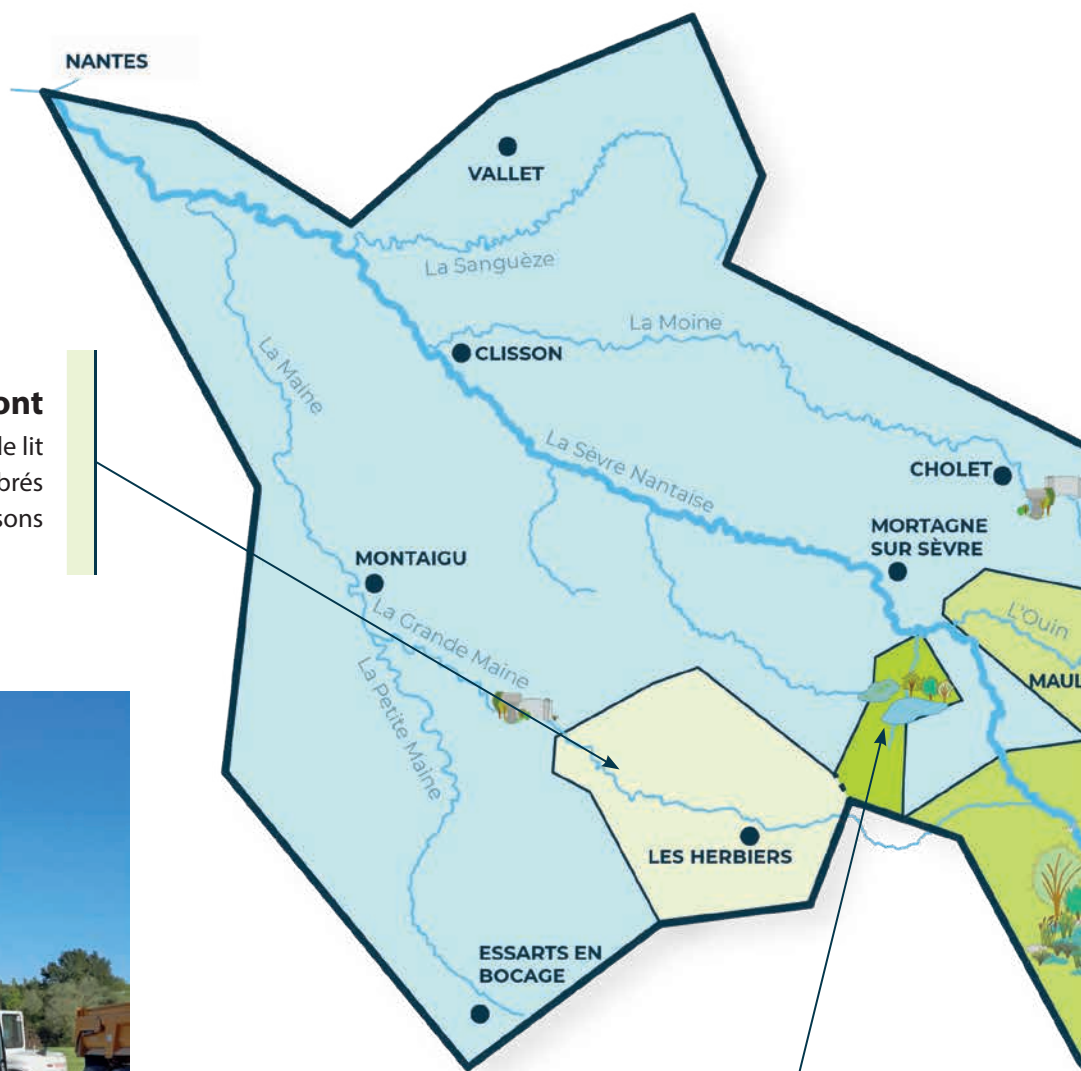
Chiffres clés 2023 sur les territoires prioritaires

Travaux sous maîtrise d'ouvrage EPTB Sèvre Nantaise

Grande Maine amont
3 km de restauration de lit
4 stations de suivi des invertébrés
4 stations de suivi des poissons



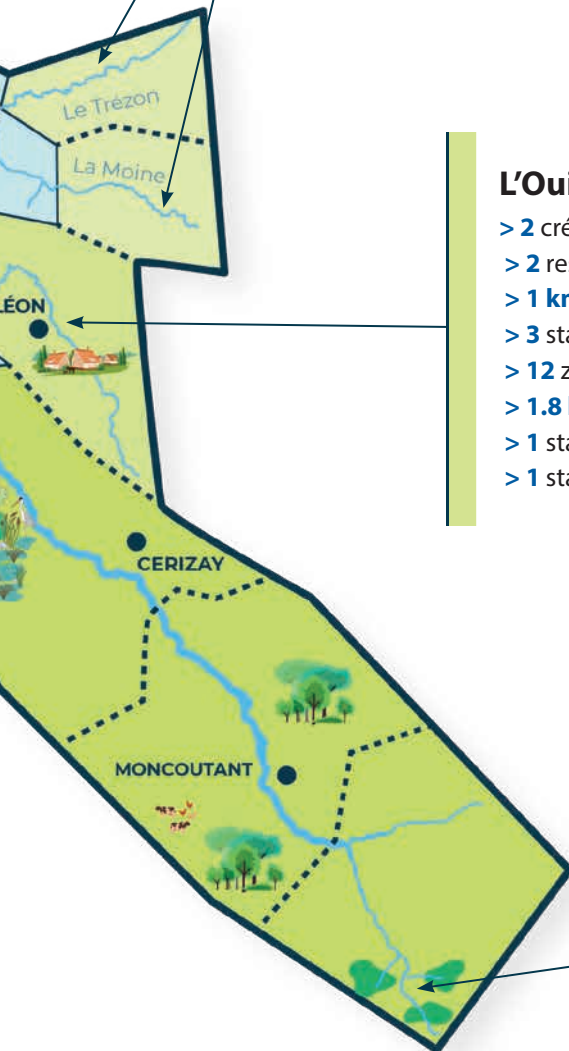
Travaux de restauration
d'un cours d'eau sur la Sèvre amont



Le Blanc
> 1.9 km de restauration de lit
> 1.1 km de linéaires de plantes
envahissantes traitées

Trézon et Moine amont

- > 1,5 km de cours d'eau restaurés
- > 2 stations de suivi des invertébrés



L'Ouin

- > 2 créations du mare
- > 2 restaurations de mare
- > 1 km de haies
- > 3 stations de suivi qualité avant travaux
- > 12 zones humides entretenues
- > 1.8 km de linéaires de plantes envahissantes traitées
- > 1 station de suivi des invertébrés
- > 1 station de suivi des poissons



Traitement de la ripisylve sur un affluent du Trézon (49)

Sèvre amont 1 & 2

Des sources de la Sèvre Nantaise à Mallièvre

Sèvre amont 1, 2 et 3 (ruisseaux à potentiel salmonicole)

- 3 créations de bosquet
- 1 zone d'agroforesterie (5.3 hectares)
- 2.5 km de haies
- 7 stations de suivi qualité avant travaux
- 3 km de restauration de lit
- 12 km de linéaires de plantes envahissantes traitées

Zoom sur quelques actions

Sèvre Nantaise amont 1 et 2 secteur des Deux-Sèvres (79)

Les travaux de morphologie du lit mineur, sur le ruisseau du Bois Girard, à Moncoutant-sur-Sèvre, signent le lancement du programme de restauration morphologique sur les cours d'eau du bassin de la Sèvre Nantaise sur sa partie amont.

Le secteur Sèvre amont 1 et 2 bénéficie d'actions portant principalement sur les cours d'eau du Marchais et de la Guérinière, affluents du ruisseau du Bois Girard. Elles concernent :

- des travaux de restauration morphologique,
- des travaux de restauration de la petite continuité,
- des effacements d'étangs, selon les opportunités.

Ces réalisations, prévues en deux phases, ont commencé par le **reméandrage** de la partie amont puis par des **recharges granulométriques** sur plusieurs centaines de mètres. Le but : retrouver des écoulements et une diversité d'habitats favorables au retour des espèces de macro-invertébrés et de poissons quasi-disparues.

Des **aménagement de passages à gué, des clôtures et des abreuvoirs** sont venus compléter la restauration du milieu aquatique afin de garantir que les usages agricoles tournés essentiellement vers l'élevage, préservent le bon état des parcelles traversées par les cours d'eau restaurés.

Des **zones tampons** complémentaires pourraient être implantées afin d'atténuer les à-coups hydrauliques et les aléas liés à des pollutions accidentelles.



Le ruisseau du Bois Girard, après travaux, à Moncoutant-sur-Sèvre (79)

Chiffre clé

1 km
de cours d'eau
restauré

Bon à savoir

Avant tous travaux, un traitement préalable conservatoire de la végétation est engagé permettant ainsi leur réalisation, l'accès aux parcelles.

Trézon T1 (49)

Travaux de morphologie du lit mineur sur le sous-bassin versant T1 du Trézon, afin de restaurer le cours d'eau et son affluent, en amont de l'étang de Péronne, à Chanteloup-les-Bois.

Ce projet portait initialement sur 2 250 mètres linéaires (ml) de cours d'eau à restaurer : 850 ml en milieu agricole et 1 400 ml en milieu forestier. La première phase de concertations avec les exploitants agricoles et forestiers a eu lieu en décembre 2022. Une seconde phase s'est tenue en 2023, et a vu l'enveloppe initiale de l'aménagement réduite à 1500 mètres linéaires, suite au refus de plusieurs exploitants/propriétaires.

Les travaux préparatoires sur la ripisylve se sont tenus en février 2023 pour la partie agricole et en août 2023 pour la partie forestière.

Un bureau d'étude a réalisé les différents levés topographiques, les coupes et plans techniques entre février et juin 2023. Engagés début juillet, les travaux se sont achevés mi-septembre, après une période d'interruption liée aux congés estivaux de l'entreprise.

Chiffre clé

1,5 km
de cours d'eau
restaurés

Le Blanc (85)

Formation de techniciens de rivières venus d'autres bassins versants, suite aux travaux morphologiques du lit mineur, affluent du Blanc, sur le secteur Haute-Foye / Concise (communes de Chambretaud et des Herbiers - 85).

Le programme d'actions 2021–2026 de l'EPTB de la Sèvre Nantaise sur les milieux aquatiques se concentre largement sur la restauration des cours d'eau en tête de bassin versant. D'autres syndicats de bassins versants proches ont retenu la même stratégie.

Du fait de leurs spécificités, ces cours d'eau nécessitent l'emploi de techniques particulières. Afin de renforcer leurs connaissances et partager les différents retours d'expérience, deux journées de formation (l'une en partenariat avec le SYLOA, l'autre en partenariat avec le Conseil Départemental de Vendée) ont été organisées les 5 et 6 avril 2023.

Un temps en salle puis une analyse des travaux de restauration réalisés en 2022 sur le bassin versant du Blanc ont permis des échanges nourris, éclairés par les interventions de Michaël LE BIHAN de l'Office Français de la Biodiversité (OFB), expert en conception d'aménagement de cours d'eau de tête de bassin versant.



Intervention de Michaël Le Bihan de l'OFB



Cours d'eau affluent du Blanc en tête de bassin versant (Les Herbiers - 85)

Chiffre clé

60
techniciens
de rivières
formés

Premières plantations d'arbres en agroforesterie

En 2023, l'Etablissement Public de la Sèvre Nantaise a réalisé ses premiers travaux d'agroforesterie, à Sèvremont (85).

L'agroforesterie, qu'est-ce que c'est ?

L'agroforesterie consiste à associer des arbres à la production agricole (culture et élevage) sur une même parcelle. Cette technique ancestrale consiste à planter des arbres de manière intra-parcellaire, c'est-à-dire en alignements entre deux rangs de culture ou au sein d'une prairie pâturée.

Pourquoi planter en agroforesterie ?

Les arbres plantés permettent de protéger les cultures ou les animaux des aléas météorologiques (chaleur, froid, tempêtes, ensoleillement, pluie, vent, ...) et favorisent le bien-être animal. Ils permettent également de capter le carbone ; ce qui contribue à la réduction des gaz à effet de serres. Ils sont des supports de biodiversité (abri, repos, protection, lieu de nidification-reproduction, ressources alimentaires, etc.) Le fait de planter en agroforesterie peut permettre une gestion plus aisée du pâturage tournant. Le micro-climat généré localement par les plantations est favorable à l'augmentation des rendements (brise-vent et limitation de l'évapotranspiration).

Quels impacts sur le cycle de l'eau et la qualité de l'eau ?

L'agroforesterie améliore la circulation et le stockage de l'eau. Les arbres contribuent à lutter contre l'érosion et le lessivage des sols. Leurs racines favorisent la pénétration de l'eau dans les sols, captent et filtrent l'eau dans les profondeurs, limitant ainsi les pollutions dans les nappes et/ou dans les cours d'eau.

Chiffres clés

5 ha
plantés en agroforesterie,
à Sèvremont (85)

1 000 m
de clôture

138
arbres

Espèces végétales Exotiques Envahissantes (EEE) : une nouvelle stratégie de gestion

L'EPTB de la Sèvre Nantaise conduit chaque année des actions visant à :

- › observer la présence ou l'apparition d'espèces végétales envahissantes
- › éliminer les stations nouvellement installées
- › maîtriser le développement ou la propagation de foyers de présence importants.



Herbier de jussie à Hucheloup (Cugand, 85)

Parmi les principales espèces concernées, peuvent être citées la Jussie, la Renouée du Japon, la Crassule de Helms ou la Léopardelle penchée. L'EPTB a décidé de se doter d'une stratégie de gestion des espèces végétales exotiques envahissantes (EEE).

Cette stratégie s'intéresse aux espèces aquatiques, amphibies ou de berges, présentes sur les cours d'eau, les plans d'eau et les zones humides du bassin versant de la Sèvre Nantaise. Un comité technique, constitué d'acteurs du bassin versant, a ainsi été mis en place en juin 2022 pour construire la stratégie, présentée et validée par le Comité syndical de l'EPTB en juillet 2023.

Elle s'organise autour de trois axes, déclinés en une vingtaine de fiches-actions :

Axe 1 › Connaissances - Suivi - Évaluation - Sensibilisation - Formation - Communication

Axe 2 › Prévention

Axe 3 › Gestion

La stratégie et les fiches-actions sont en compatibilité avec le SAGE du bassin versant de la Sèvre Nantaise et contribuent à répondre aux dispositions du PAGD (plan d'aménagement et de gestion durable des eaux et des milieux aquatiques).



Pour en savoir + : www.sevre-nantaise.com/dossier/especes-vegetales-exotiques-envahissantes-que-fait-leptb-de

Qu'est-ce-que la jussie ?

Originaires d'Amérique du Sud, la jussie fait partie des plantes importées volontairement pour sa caractéristique ornementale (plans d'eau ornementaux, aquariums...).

Relativement peu exigeante en termes de nutriments et de substrats, elle a la capacité de coloniser des cours d'eau, plans d'eau et marais très rapidement.



Quels impacts ?

La présence de jussie en grande quantité a de nombreux impacts sur les milieux mais également sur les activités économiques en fonction des différents usages des acteurs sur le bassin versant.

En 2023, l'EPTB Sèvre Nantaise a également poursuivi d'autres actions liées aux EEE :

- › Traitement des principaux foyers de jussies présents sur les cours d'eau du bassin versant.
- › Organisation en partenariat avec la FREDON des Deux-Sèvres d'une journée de sensibilisation à la Jussie, suivie de prospections de terrain, auprès de bénévoles du réseau de lutte contre les RAE (rongeurs aquatiques envahissants).
- › Installation en juillet 2023 d'un groupe de travail sur la problématique de la Jussie sur le secteur de Cugand (85) / Gétigné (44).

Fin 2023, l'EPTB a rejoint le réseau des acteurs EEE des Pays de la Loire, animé par le Conservatoire régional des espaces naturels et a approuvé la charte dont s'est doté le réseau.



Valorisation de la ressource en eau et des milieux aquatiques

Inauguration du projet Life

Les cinq stations du projet Life Revers'Eau de valorisation des GR de Pays Sèvre et Maine et Pays de Pouzauges, ont été inaugurées en septembre 2023 à Saint-Georges-de-Montaigu. Cette inauguration a rassemblé des participants de tout le bassin versant, acteurs du projet, élus et citoyens engagés pour la reconquête du bon état des eaux. Elle a permis de mettre en lumière les enjeux et défis relevés par l'Établissement Public de la Sèvre Nantaise.

Les cinq stations du parcours « Des ronds dans l'eau » sont situées sur les communes de Sèvremoine, Saint-Laurent-sur-Sèvre, La Flocellière, Clisson et Saint-Georges-de-Montaigu. Elles constituent un support d'observation et de sensibilisation sur l'eau et les rivières.

En parallèle, le site internet « Les 100 secrets de la Sèvre Nantaise », les activités participatives et le livret du parcours ont été finalisés.

Pour en savoir + : <https://100secrets.sevre-nantaise.com/>



Sensibiliser le jeune public par un programme pédagogique

Les partenaires du programme pédagogique ont été réunis pour faire le bilan de plus de 10 ans de mise en oeuvre. Il est apparu que certaines évolutions dans le fonctionnement du programme sont nécessaires, afin de s'adapter aux changements de pratiques des enseignants, dans un contexte dominé par le numérique et l'offre pléthorique d'informations.

Soutenu par les inspections académiques, le caractère territorial du programme reste son atout majeur.

Des sujets nouveaux pourront être ajoutés, en résonance aux actualités et aux préoccupations des élèves et des enseignants.

Chiffres clés

13
écoles
concernées

41
classes
sensibilisées

Plus de
1 100
élèves



Classes de collège en PEAC à Monnières (44)

Restauration du moulin de Nid d'Oie

En partenariat avec l'association Animaje, le chantier 2023, plus court que les précédents, met fin à la première partie de la restauration du moulin de Nid d'Oie entamée en 2021.

Il a permis d'achever la restauration du plancher, des garde-corps et de la fenêtre en plein cintre du vieux moulin. Une passerelle a été construite à l'amont de la roue pour faciliter l'accès de l'autre côté du canal usinier. Celle-ci, faite d'épaisses planches d'un chêne ancien, récupérées à Mouzillon, paraît avoir été fabriquée à l'époque où le moulin était encore en pleine activité et s'intègre parfaitement dans son environnement.

Les sous-sols de la minoterie ont été nettoyés et les abords du moulin ont été dégagés des matériaux de travaux dans le but de valoriser les vestiges auprès des visiteurs lors des Journées du Patrimoine. Une nouvelle série de travaux commencera en 2024 jusqu'en 2026.



Fabrication de la passerelle du canal usinier

Chiffres clés

150
visiteurs

8
visites organisées

Le moulin de Nid d'Oie ouvre ses portes chaque année, en septembre, à l'occasion des Journées du Patrimoine.



Organisation et mise en œuvre

Informer et sensibiliser à la préservation de l'eau et des milieux aquatiques

Le rôle de la communication de l'Établissement Public de la Sèvre Nantaise est d'informer et sensibiliser la population et les acteurs du territoire à la richesse et à la fragilité du bassin versant. Pour cela, une stratégie de communication est mise en place et répond à trois objectifs :

- développer une culture commune du bassin versant,
- renforcer le rôle des acteurs,
- favoriser une prise de conscience.

Communication numérique

► **Le site internet : www.sevre-nantaise.com** présente le territoire et les actions menées pour améliorer la qualité de l'eau, préserver les rivières et leur biodiversité.

► **La newsletter a été envoyée 4 fois en 2023.** L'objectif est de mettre en avant certains articles déjà présents sur le site Internet

Chiffres clés

40 737
visiteurs
uniques
(+0,5%)

40
actualités
et dossiers

1'33"
par visite
en moyenne
(-8%)

30%
cliquent sur
au moins un lien (+3%)


Chiffres clés

25%
ouvrent
la newsletter
(+ 0,2 %)

1879
destinataires

Top 5 des articles les plus lus :

1. Les sentiers de randonnée (4375 vues)
2. Les études HMUC qu'est-ce que c'est ? (1823 vues)
3. Observatoire : la qualité de l'eau en phosphore (1714 vues)
4. Observatoire : la qualité de l'eau en matières organiques (1687 vues)
5. La prévision des crues sur le bassin versant de la Sèvre Nantaise (942 vues)

► **Réseau social : YouTube**  Vidéo « aménageons le territoire pour retrouver une bonne qualité d'eau »

Chiffres clés

411
vues

2,13 min
La durée moyenne
d'une vue

Communication papier

► **Une nouvelle carte des sentiers de randonnée est sortie !**

Par cette carte des sentiers de randonnée disponible gratuitement, l'EPTB de la Sèvre Nantaise souhaite sensibiliser le grand public sur les enjeux liés à l'eau via les sentiers de randonnée.

► **Les articles et dossiers de presse** permettent au grand public de mieux comprendre les enjeux de la qualité de l'eau.

Chiffre clé

2000
exemplaires adressés
aux communes
du bassin versant
et aux offices
de tourisme



Chiffres clés

48
retours presse
(papier, digitale,
TV, radio et
réseaux sociaux)

11
articles et dossiers de
presse réalisés

Événements

› Journée mondiale de l'eau en mars

À l'occasion de la Journée Mondiale de l'Eau, l'Établissement Public de la Sèvre Nantaise était présent, aux côtés de Vendée Eau, au barrage de la Bultière (85). La visite de l'usine a permis de découvrir les étapes successives : de l'eau brute prélevée jusqu'à l'obtention de l'eau potable distribuée aux habitants. Nous avons accueilli le public sur notre stand, afin de faire découvrir et expliquer nos actions sur cette partie du bassin versant. L'événement était ouvert à tous les publics.



Présentation des travaux réalisés sur le bassin versant de la Maine et présentation de l'EPTB de la Sèvre Nantaise

› Formation des élus en juin

Les élus du Comité Syndical de l'Établissement Public de la Sèvre Nantaise ainsi que les membres de la Commission Locale de l'Eau du SAGE de la Sèvre Nantaise suivent, depuis 2022, un cycle de formation dédié à l'eau. Lors de ces nouveaux ateliers qui se sont déroulés en juin 2023, l'accent a été mis sur les notions d'Hydrologie, de Milieux et de Climat.



Portés par l'Union régionale des CPIE et la Région Pays de la Loire, et particulièrement par le CPIE Logne & Grand Lieu, dans le cadre de la programmation « Rendez-vous en terrain connu », ces ateliers de formation ont été proposés aux élus de trois bassins versants :

- le Syndicat du Bassin Versant de Grand Lieu,
 - le Syndicat Mixte des Marais de la Vie, du Ligneron et du Jaunay,
 - l'Établissement Public du bassin de la Sèvre Nantaise.
- Une cinquantaine d'élus des trois bassins versants y ont assisté.

› Un Trophée de l'eau 2023 pour des travaux de restauration de l'Ouin

En avril 2023, l'Agence de l'eau Loire-Bretagne a distingué l'opération de restauration et de valorisation de l'Ouin et de ses zones humides sur la commune de La Petite Boissière (79), en décernant à l'Établissement Public de la Sèvre Nantaise, maître d'ouvrage, un Trophée de l'eau 2023 dans la catégorie « restaurer les cours d'eau, les zones humides et leur biodiversité » avec une mention spéciale « changement climatique ».

À cette occasion, un film réalisé et financé par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne pour valoriser cette intervention a été diffusé.

▶ Il est disponible au lien suivant : https://youtu.be/JV_q92aBRvA



Visite du site et d'une zone humide réaménagée



4 Vie et fonctionnement de la structure



Finances 2023

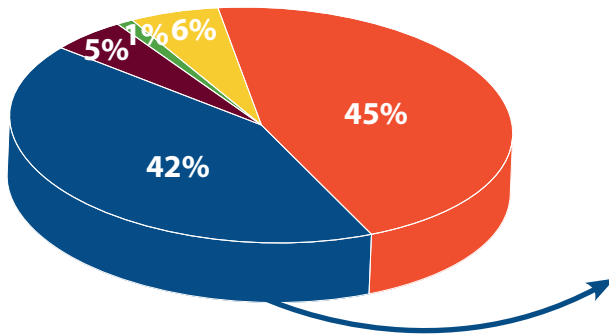
Les dépenses de l'EPTB de la Sèvre Nantaise sont principalement inscrites à la section de fonctionnement. Ces dépenses concernent les charges de personnel, les charges courantes, la dette et les actions réalisées.

Ne disposant pas de fiscalité propre, l'Établissement perçoit pour son fonctionnement et pour le déploiement de ses actions, des participations des collectivités adhérentes, des subventions de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, des Régions Pays de Loire et Nouvelle-Aquitaine, des Départements (Deux-Sèvres, Loire-Atlantique, Maine-et-Loire, Vendée), de l'État et de l'Union Européenne.

L'exécution budgétaire 2023

(investissement et fonctionnement confondus)

➤ Dépenses : 2 987 k€

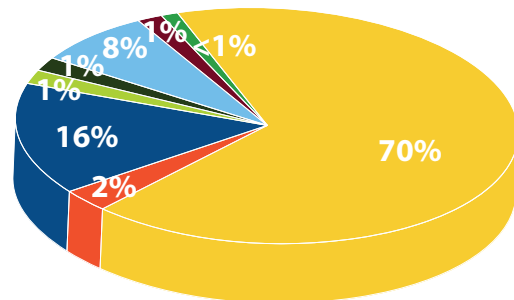


- Actions
- Personnel / Elus
- Charges et investissements courants
- Frais financiers
- Opérations budgétaires

Quelques chiffres clés...

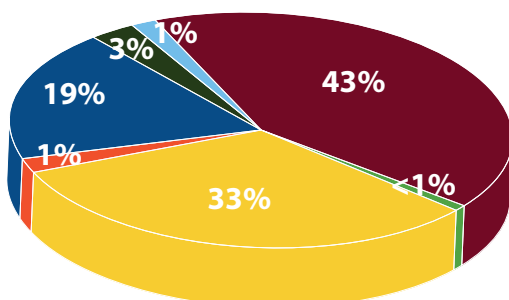
➤ Actions	1 266 k€
➤ Personnel	1 326 k€
➤ Charges et investissements courants	194 k€

Zoom sur la répartition des dépenses liées aux actions



- Amélioration qualité de l'eau
- Organisation et mise en oeuvre
- Amélioration qualité milieux aquatiques
- Inondation
- Valorisation
- Lutte contre les rongeurs aquatiques envahissants
- Autres actions (entretien propriétés EPTB)
- Gestion quantitative

➤ Recettes : 4 027 k€



- Résultats antérieurs reportés
- Remboursement sur charges de personnel
- Contributions statutaires
- Recettes diverses
- Subventions et participations
- Remboursement emprunts Nid d'Oie
- Opérations budgétaires

Quelques chiffres clés...

➤ Contributions statutaires	1 315 K€
➤ Subventions et participations	1 712 K€

Les membres élus du Comité Syndical de l'EPTB de la Sèvre Nantaise



Comité Syndical du 26 septembre 2024. De gauche à droite : Jean-François Bazin, Jean-Yves Merlet, Régis Wirtz, Alain Godard, Bernard Bellanger, Philippe Bâcle, Christian Merlet, Jacques Billy, Pascal Lagogué, Jean-Paul Brégeon, Hervé Bréjon, Marcel Brosset, Isabelle Leray, Hugo Bessière

Le Président et les membres du Bureau

- › **Jean-Paul Brégeon** - Président de l'EPTB de la Sèvre Nantaise (Cholet Agglomération)
- › **Pascal Lagoguée** - 1^{er} Vice-Président, référent « Quantité d'eau » (Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais)
- › **Florent Limouzin** - 2^e Vice-Président, référent « Milieux aquatiques - espèces envahissantes » (Terre de Montaigu Communauté d'Agglomération)
- › **Bernard Bellanger** - 3^e Vice-Président, référent « Valorisation, communication, pédagogie » (Clisson Sèvre & Maine Agglo)
- › **Hervé Bréjon** - 4^e Vice-Président, référent « Qualité de l'eau » et territoire du Blanc (Communauté de Communes du Pays de Mortagne)
- › **Philippe Bâcle** - 1^{er} membre du Bureau (Communauté d'Agglomération Mauges Communauté)
- › **Christian Merlet** - 2^e membre du Bureau (Communauté de communes du Pays de Saint-Fulgent - Les Essarts)
- › **Elhadi Azzi** - 3^e membre du Bureau (Nantes Métropole)

Les membres du Comité syndical

Conseil départemental de Loire-Atlantique

- › Ugo Bessière
- › Jean-Luc Séchet

Conseil départemental du Maine-et-Loire

- › Xavier Testard

Conseil départemental de Vendée

- › Cécile Barreau

Conseil départemental des Deux-Sèvres

- › Olivier Fouillet

Cholet Agglomération

- › Jean-François Bazin
- › Christophe Piet
- › Dominique Séchet
- › Régis Wirtz

Clisson Sèvre & Maine Agglo

- › Bruno Cormerais
- › Pascal Dabin
- › Denis Thibaud

Communauté d'agglomération du Bocage Bressuirais

- › Jacques Billy
- › André Boissonnot
- › Guy Brémaud

Communauté d'agglomération Mauges Communauté

- › Yannick Benoist
- › Cyrille Chiron
- › Paul Nerrière

Communauté d'agglomération de Parthenay-Gâtine

- › Véronique Sabiron

Communauté de Communes du Pays de la Châtaigneraie

- › Bernard Mottard

Communauté de Communes du Pays des Herbiers

- › Jean-Louis Launay
- › Jean-Yves Merlet
- › Pierre Pluchon

Communauté de Communes du Pays de Pouzauges

- › Anne Roy
- › Christian Pelletier

Communauté de Communes du Pays de Mortagne

- › Marcel Brosset
- › Jean-François Fruchet

Communauté de Communes du Pays de Saint-Fulgent - Les Essarts

- › Jacky Dallet
- › Alain Godard

Communauté de Communes Sèvre & Loire

- › Jean-Luc Chaigneau
- › Gilles Mériodeau

Communauté de Communes Val de Gâtine

- › Pascal Olivier

Nantes Métropole

- › Rodolphe Amailland
- › Isabelle Leray

Terres de Montaigu, Communauté d'agglomération

- › Adrien Baron
- › Jean-Michel Brégeon
- › Damien Grasset

Commune nouvelle de Le Beugnon-Thireuil

- › Fabienne Proust

L'équipe de l'EPTB de la Sèvre Nantaise



› Astrid Passemard-Gadet (11)

Directrice de l'EPTB
de la Sèvre Nantaise

› Amélie Richard (1)

Chargée de communication

Pôle Administration générale Finances

› Michaël Forest (7) (arrivé en mars 2024)

Responsable du pôle
administration générale et finances

› Valérie Manson *

Assistante administrative et finances

› Frédérique Minguet (16)

Assistante finances et
ressources humaines

› Martine Rousseau *

Chargée des finances

› Coline Ménard (9) (arrivée en avril 2024)

Assistante administrative

› Marina Bellanger (14) (départ en avril 2024)

Assistante administrative

Pôle Analyse territoriale Systèmes d'information

› Sébastien Renou *

Responsable de pôle

› Antoine Rivière *

Chargé de mission

› Stella Guillemot * (arrivée en juin 2024)

Chargée de mission

Pôle Eau et Territoires - SAGE

› Laurent Mounereau (8)

Responsable de pôle

› Mélanie Baillard (2)

Chargée de mission agricole

› Aude Berthomier (13)

Chargée de mission
Valorisation - pédagogie

› Yann Binaut *

Chargé de mission agricole

› Line Fillonneau (4)

Chargée de mission
Pollutions non agricoles

› Anthony Thomas (3)

Chargé de mission Gestion quantitative
(inondations - sécheresse)

Pôle Actions territoriales

› Xavier Grillo (6)

Responsable de pôle

› Maxime Bulan (15) (départ en avril 2024)

Technicien de rivière

› François Cailleaud *

Technicien de rivière

› Damien Gallard (12)

Technicien de rivière

› François Massonnaud (10)

Technicien de rivière

› Muriel Ribeyrolles (5)

Technicienne de rivière

› Maxime Rocher * (départ en janvier 2024)

Technicien de rivière

› Anthony Thomas (3)

Chargé de mission Milieux Aquatiques

› Clément Joubel * (arrivé en mai 2024)

Technicien de rivière

*Absent.e de la photo



La Moine à la Garenne-Valentin (Clisson, 44)

Les collectivités membres de l'Établissement public de la Sèvre Nantaise :



ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL DU BASSIN DE LA SÈVRE NANTAISE
 Moulin de Nid d'Oie - 10bis route de Nid d'Oie- CS 49405 - 44194 CLISSON CEDEX
 Tél : 02 51 80 09 51 - Mail : eptb@sevre-nantaise.com

www.sevre-nantaise.com